



Pour diffusion immédiate : 14/03/2023

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL DÉVOILE UN NOUVEAU RAPPORT SUR L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES À NEW YORK À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ SALARIALE

Le rapport constate que New York est un leader national en matière de réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, et comprend des recommandations politiques visant à réduire davantage cet écart

Il s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris par la gouverneure de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail new-yorkais

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui la publication d'un nouveau [rapport](#) du Département du travail (Department of Labor, DOL) de l'État de New York sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans l'État. Ce nouveau rapport revient sur les conclusions de l'étude de 2018 du DOL sur la question, tout en examinant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les principaux facteurs traditionnellement associés à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, et formule plusieurs recommandations politiques visant à remédier à ce problème généralisé. Cette annonce coïncide avec la journée de l'égalité salariale, le 14 mars, qui indique jusqu'à quel moment de l'année les femmes doivent travailler pour recevoir le même salaire que celui perçu par les hommes l'année précédente.

« Ce rapport offre un aperçu important de la lutte actuelle de l'État de New York pour l'égalité salariale et fournit une feuille de route pour aider notre État à combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes une fois pour toutes », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Beaucoup trop de femmes sur le marché du travail se voient encore refuser un salaire égal pour un travail égal, et en tant que première femme gouverneure de New York, je suis déterminée à rectifier les choses. Mon administration s'engage pleinement à combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes, en particulier pour les mères célibataires et les femmes de couleur qui sont touchées de manière disproportionnée, car de meilleures conditions de travail pour les femmes sont synonymes d'une économie plus forte et plus juste pour tous. »

Les conclusions du nouveau rapport indiquent que, bien que l'écart salarial entre les hommes et les femmes à New York soit le deuxième plus faible des États-Unis, les

femmes de New York ont gagné 88 cents pour chaque dollar gagné par les hommes en 2021. Sur une carrière de 40 ans, cet écart coûterait à une femme 350 360 dollars en diminution de ses revenus au cours de sa vie. L'écart est encore plus grand pour les femmes de couleur. Par rapport aux hommes blancs non hispaniques, les femmes noires ou afro-américaines sont payées environ 68 cents contre un dollar, tandis que les femmes hispaniques et latines ne sont payées que 63 cents contre un dollar.

Le rapport constate également que le passage à l'apprentissage à distance et les fermetures de crèches dues aux pandémies ont accentué l'impact sévère de l'accès aux crèches, qui est depuis longtemps un problème majeur pour les femmes qui travaillent, sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Les mères assumant la majeure partie des responsabilités liées aux soins, la participation des femmes au marché du travail à New York a chuté de 59,3 % à 58,9 % entre 2019 et 2021, tandis que le taux de chômage a presque doublé, passant de 4,2 % à 8,2 %. En 2021, plus de 405 000 femmes étaient au chômage, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 207 000 femmes en 2019. Le rapport souligne que même une sortie temporaire du marché du travail peut avoir des conséquences financières importantes à long terme.

Le travail à distance a aidé certaines femmes et familles à jongler avec la garde des enfants, mais pas toutes. Près des deux tiers de la main-d'œuvre essentielle de première ligne de l'État étaient composés de femmes, principalement des femmes de couleur, pour lesquelles le travail à distance n'était pas envisageable.

Roberta Reardon, commissaire au Département du travail de l'État de New York, a déclaré : « Ces dernières années, nous avons réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre les inégalités salariales pour les femmes dans l'État de New York, bien que la pandémie affecte de manière disproportionnée les femmes, en particulier les mères célibataires et les minorités. La gouverneure Hochul continue de défendre cette cause et je lui suis reconnaissante de son partenariat pour faire progresser l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes. »

Maria Imperial, commissaire au Département des droits humains (Department of Human Rights) de l'État de New York, a déclaré : « Les droits des femmes sont des droits humains. Nous avons la chance de vivre dans un État qui est non seulement le berceau du mouvement pour les droits des femmes, mais qui a également été à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité et la justice pour tous. La Division des droits humains utilisera tous les outils à sa disposition pour mettre au jour les discriminations à l'encontre des femmes sur le lieu de travail et demander des comptes aux employeurs. »

Le rapport comprend plusieurs recommandations politiques visant à renforcer l'action de l'État en faveur d'une plus grande équité salariale. Voici quelques-unes de ces recommandations clés :

- **Augmenter les salaires des travailleurs à bas revenus**, notamment par des propositions telles que l'indexation du salaire minimum de New York sur l'inflation ;
- **Extension du congé parental rémunéré à la main-d'œuvre syndiquée de l'État** ;
- **Sensibilisation à l'amendement sur l'égalité des droits dans l'État de New York**, qui ajouterait de nouvelles protections contre la discrimination à la constitution de l'État de New York ;
- **Améliorer la collecte de données à l'échelle de l'État** afin de mieux saisir les tendances de l'emploi et d'accroître la transparence ; et
- **Moderniser le modèle d'examen du Département de la fonction publique (Department of Civil Service)** en proposant tous les examens d'État en ligne et à la demande.

Le Département du travail lancera également plusieurs initiatives pour soutenir l'objectif d'équité salariale :

- Surveiller l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans l'État et publier des mises à jour annuelles sur la nouvelle plateforme en ligne (Gender Pay Gap) du Département consacrée à l'écart salarial entre les hommes et les femmes ;
- Sensibiliser les employeurs aux nouvelles lois sur la transparence salariale et veiller à ce qu'elles soient appliquées de manière adéquate ;
- Faire connaître les données publiquement disponibles sur les titres d'emploi et les rémunérations ;
- Développer et lancer une campagne de sensibilisation au congé paternité à l'échelle de l'État ;
- Donner la priorité à l'accès des femmes aux possibilités de formation professionnelle dans l'économie verte dans le cadre de la proposition du Bureau pour une transition énergétique juste (Office of Just Energy Transition) ; et
- Développer des ressources supplémentaires pour les entreprises.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de l'engagement de la gouverneure Hochul à lutter pour l'égalité des femmes. Depuis son entrée en fonction, la gouverneure a promulgué [une disposition législative pionnière](#) pour protéger les droits reproductifs, a annoncé le [plus grand investissement](#) dans le domaine de la garde d'enfants dans l'histoire de l'État, a promulgué une [loi sur la transparence des salaires à l'échelle de l'État](#) afin de mettre fin aux écarts de rémunération généralisés pour les femmes et les personnes de couleur, et a promulgué des projets de loi historiques [visant à donner des moyens d'action aux personnes survivantes de violences sexuelles](#) et de [harcèlement](#). La récente proposition de la gouverneure Hochul visant à [augmenter le salaire minimum annuellement](#) en l'indexant sur l'inflation serait un coup de pouce pour 900 000 travailleurs, dont une majorité de femmes.

Ces dernières années, l'État de New York a fait de nombreux progrès en matière d'équité salariale, notamment en adoptant une [interdiction de l'historique salarial](#) qui interdit à tous les employeurs de demander aux employés potentiels ou actuels leur historique salarial et leur rémunération. Le NYSDOL propose également des ressources gratuites pour aider tous les demandeurs d'emploi, notamment un [Guide de négociation salariale](#) pour aider les New-Yorkais à exploiter au mieux leur capacité de rémunération.

Pour consulter le rapport « The Gender Pay Gap in the Pandemic Era », rendez-vous sur la [plateforme Gender Pay Gap](#) qui sera mise à jour avec des ressources pour les entreprises et les travailleurs.

###

Nouvelles supplémentaires disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418